

# BULLETIN MUNICIPAL DE NEONS SUR CREUSE

Les Vignes  
de Beaumont  
Mallet  
Thais  
La Pièce d'Auge  
Le Grand Roche  
Le Petit Roche  
La Bessardière  
La Chardonnière  
Champagne  
La Bonnelière  
Monteboeuf  
Choré  
Le Plessis  
Le Bas Plessis  
La Carrière  
Les Riaux  
La Lochetterie  
Le Bateau  
La Grève  
La Camusetterie  
Les Blanchards  
La Grande Couture  
La Roblinière  
La Rairie  
Varennas  
Chaurais  
La Folie  
Le Soudan  
Les Baudessous  
Le Bourg  
0



*Logement ancienne école*



*Juillet 2018*



### **Horaires de la mairie**

Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi-Samedi  
de 9h à 12h.

Vendredi de 14h à 16h30.

Téléphone : 02.54.37.53.56.

Mail : [neons-mairie@wanadoo.fr](mailto:neons-mairie@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.communedeneons.fr](http://www.communedeneons.fr)

### **Permanences des élus**

Permanence du maire le jeudi de 10h à 12h.

Les adjoints peuvent être rencontrés le  
mercredi de 11h30 à 12h et sur rendez-vous.

# Editorial

---

Tout d'abord, en son nom et au nôtre, nous souhaitons vous remercier pour l'accueil que vous avez réservé à notre agent recenseur, Claire, lors de la campagne de recensement de janvier et février dernier. Qu'elle accepte également nos remerciements pour la qualité de son contact auprès de la population.

Par ailleurs, plusieurs personnes se sont interrogées en voyant depuis quelques temps des panneaux « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » aux entrées de villages. En effet, des travaux de réfection des luminaires et de mise aux normes de l'éclairage public ont été réalisés et ces panneaux indiquent que le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a participé au financement dans le cadre de travaux permettant des économies d'énergie. Les luminaires sont donc maintenant moins « énergivores ».

Cette année 2018 est d'ailleurs riche en travaux puisque le logement de l'école a été réhabilité, le changement des menuiseries extérieures du Manillon et certaines de la mairie et de la salle des fêtes sont en cours de changement, et suite à la décision du Conseil Départemental de refaire la chaussée de l'entrée du bourg, nous avons réalisé le changement des bordures de trottoirs.

En fin d'année, la porte d'entrée de la mairie sera changée et des travaux seront réalisés dans le beffroi de l'église.

L'ensemble de ces travaux permettent de maintenir le patrimoine communal en bon état et de conserver un village accueillant.



Le Conseil Municipal

---

---

# Le coin des assos

---

---

## Comité Municipal d'Animation

Notre assemblée générale a eu lieu le 4 mai 2018, bureau inchangé :

Présidente : Tranchant Patricia

Secrétaire : Neuvy Lydia

Trésorière : Blancheton Nadège

Dimanche 1er avril, la chasse aux œufs de pâques a bien eu lieu comme d'habitude dans le jardin public, avec le pot de l'amitié offert par la commune. Merci aux parents et aux enfants pour leur présence à cette animation. Nous envisageons l'an prochain d'effectuer la chasse à l'ancienne école, changement d'environnement = changement de cachettes ... !!!!

### Programme pour le semestre à venir :

- Pique-nique : date retenue le samedi 30 juin 2018 à 19h00 dans le jardin public (annulation en cas d'intempérie)
- Braderie jouets / matériels et vêtements de puériculture : le samedi 13 octobre 2018 14h00/ 18h00 dans la salle des associations.
- Halloween : le mercredi 31 octobre 2018 (sera confirmé par un mot dans boîtes aux lettres)
- Voyage : le week-end du 8/9 décembre 2018, comme nous l'avions annoncé dans le petit journal précédent cette année destination Lyon pour la fête des lumières.
- Arbre de Noël : dimanche 16 décembre 2018, 15h00 spectacle de contes « instant d'histoires » avec la compagnie des sans lacets. Pour information coût du spectacle 400 €.

Le mercredi 6 décembre décoration de la salle et du sapin avec les enfants de 15h00 à 17h00.

SVP les enfants doivent être accompagnés d'un adulte. Merci.

- Après-midi animation séniors : Tous les 2èmes mercredis de chaque mois (sauf en août) de 14h45 à 17h45. 2 € de participation.

Merci aux participants pour leur joie de vivre et leur fidélité.

Vous voilà informés de nos prochaines animations, pensez bien à noter ces dates sur vos calendriers. En espérant avoir le plaisir de vous retrouver sur l'une ou l'autre de nos animations.

Un grand merci aux bénévoles du CMA, je sais je me répète à chaque fois mais la reconnaissance est quelque chose d'important. Le bénévolat demande beaucoup de temps, d'énergie, de la volonté, de l'envie ...et pour tout ça il est important de le saluer et de le remercier, d'autant plus qu'il se fait de plus en plus rare, car le bénévole devient progressivement une espèce en voie de disparition... !!!! dommage pour l'animation dans nos petites communes rurales donc **MERCI.**

Le Comité Municipal d'Animation vous souhaite une très bonne saison estivale.

Mme Tranchant Patricia

# Association touristique de Néons sur Creuse 2018

**Pain et Pizza cuits au four à bois**

**Le dimanche tous les quinze jours de 9H30 à 12H00  
du 17 JUIN au 26 AOUT 2018**

Juin			17.06
Juillet	01.07	15.07	29.07
Août	12.08	26.08	



**Réservation à la Mairie de Néons sur Creuse  
Au 02.54.37.53.56**



Association  
Culture  
Et  
Loisirs

3 place des Marronniers  
36220 NÉONS SUR CREUSE

Si l'ACEL s'est faite discrète cet hiver, l'aventure de l'association se poursuit cependant...

- Le récital « *Gaston Gouté* » s'est produit le 17 mars à l'occasion de l'inauguration de l'espace Mis et Thiennot à Néons sur Creuse.
- Des lectures d'extraits du livre « *Loup y es-tu ?* » de Arno Fabre ont été présentées lors de la soirée « *Repas Cabaret BOB'ARTS Show* » organisée par l'association En Chantier cet hiver au Blanc.

En ce qui concerne les nouveautés, les petites graines de projets ont germé avec le printemps et l'ACEL travaille actuellement sur :

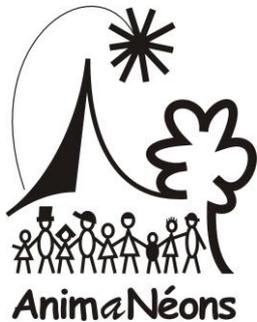
- « *Nonchalante Indochine* », d'après un texte de l'écrivain et metteur en scène de théâtre Benoit Marbot. Cette création théâtrale devrait être présentée au public à l'occasion de notre festival « *Néons sur Scènes 2019* ».
- Et un nouveau *café-théâtre* vient d'être lancé...



Nous vous souhaitons de  
passer de bonnes vacances  
et rendez-vous à la rentrée  
pour les nouvelles !

Le C.A.





## Des Nouvelles d'AnimaNéons...

Après un Printemps des Cerises très rock'n roll... nous préparons actuellement la **15<sup>ème</sup> Fête de la marionnette qui aura lieu les 11 et 12 août** dans le centre bourg et dans l'ancienne école.

Durant deux jours il y aura des spectacles pour les tout-petits dès 6 mois et les très grands jusqu'à 106 ans !

Au programme de cette 15<sup>ème</sup> édition : **5 compagnies, 10 représentations et un jardin musical en bois !**

Bref de quoi passer un bon week-end en famille ou entre copains !

Si vous avez du temps et l'envie de participer à ce projet associatif festif et culturel, rejoignez-nous !

Pour nous contacter et/ou réserver : [contact@fetemarionnette.org](mailto:contact@fetemarionnette.org) ou 06.52.11.31.35.



© Philippe LECONTE



Retrouvez le programme complet sur le site internet : [www.fetemarionnette.org](http://www.fetemarionnette.org)  
et suivez-nous sur facebook : [www.facebook.com/fetemarionnette/](http://www.facebook.com/fetemarionnette/)

**AGIR EN CŒUR DE BRENNE**  
**51 Rte Nationale 36300 CIRON**

**Portage des repas**

Vous êtes retraité, handicapé, invalide...

Après une hospitalisation, une maladie...

Vous voulez ou vous devez rester chez vous, l'association Agir en Cœur de Brenne met à votre disposition un service de portage de repas, en livraison froide donnant toutes garanties bactériologiques.

Tarifs au 1<sup>er</sup> juillet 2018 :

	- Déjeuner :	8,20 €
	- Dîner :	7,75 €
Cas particulier :	- Déjeuner :	11,20 €
	- Dîner :	10,35 €

Possibilité de régimes (sans sel, sans graisse, sans sucre).

- Adhésion : 3,00 €

Si vous êtes intéressé, téléphonez au  
02 54 37 95 92 ou 02 54 28 66 48

---



Notre association compte 97 athlètes dont 25 en Twirling, 15 en Eveil-Baby Gym, 43 en Gym, 14 Latino Fitness adulte. Les entrainements sont le jeudi soir pour les gym entretien d'adultes et pour les autres sections le samedi matin ou après-midi suivant les catégories.



Du côté sportif, L'AGBT a :

- Participé à la Compétition Départementale Gigagym à Vierzon les 11 et 12 mars 2017
- Organisé un Open Twirling à Tournon st Martin le 1er Avril 2017
- Participé au Championnat Départemental de Twirling Bâton à Buzancais les 29 et 30 Avril 2017
- Organisé un gala de fin de saison le 24 juin 2017 au gymnase de Tournon st Martin
- Participé avec 12 athlètes sélectionnées au Championnat National Twirling Bâton à la Chapelle d'Armentieres (59) les 1er et 2 juillet 2017.



Du côté convivialité, elle a organisé :

- un loto le 4 février 2017 avec une tombola 100% gagnante
- un atelier culinaire le 5 juin 2017 à la salle des associations
- une vente de chocolat de Noël

On essaye de s'impliquer au maximum dans l'animation locale, l'association est déjà très active, mais on prend toutes les idées.

***L'AGTB c'est Nous, et VOUS!***

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.

AGTB remercie ses sponsors pour leur soutien en 2017

menuiserie Brunet Stéphane, charpentier Brémaud Stéphane, charpentier Debien Dimitri, vente à la ferme Gagnot Frédéric, cabinet d'expert comptable Fiducial et la supérette d'alimentation Sailly Dominique,



Pour tout renseignement :

Association Gymnique Twirling Bâton,

chez Mme DION Séverine, 4 le petit roche 36220 NEONS SUR CREUSE

tel : 0683906562 , mail : gym.twirl36@gmail.com , site : gymtwirl36.fr.gd



Bonjour à tous,

Le dimanche 10 juin, le Club a organisé « La fête du judo ».  
Ce fut un grand moment de convivialité.

Les enfants ont pu rencontrer d'autres judokas, faire des jeux et des combats et montrer à leurs parents ce qu'ils font au judo. Ils ont tous bien participé et ont reçu des petites récompenses ainsi que leur nouvelle ceinture. Ce sont toujours des moments riches en émotions.

Nous voulions féliciter les enfants pour leur participation. Nous remercions les plus grands pour leur aide à l'arbitrage, ainsi que toutes les personnes, bénévoles et parents, qui nous ont aidés pour cette journée. Merci également de votre contribution pour avoir apporté des gâteaux et des lots de tombola qui ont permis de financer cette journée.



Retrouvez toutes les informations du Club sur le site Internet et la page Facebook :  
<http://www.judoclubtournonstmartin.siteweb.com> - <https://www.facebook.com/JCTournonStMartin/>  
Pour nous joindre : judoclubtsm@gmail.com



#### ACTIVITES DU JUDO CLUB de TOURNON ST MARTIN



Le samedi, cours de judo,

- 9h à 10h : éveil judo 4 à 5 ans (comme avant)
- 10h à 11h30 : 6 à 10 ans
- 11h30 à 13h : pour les plus grands



A très bientôt.  
L'équipe du Judo Club de Tournon

体  
操  
T  
a  
ï  
s  
o

**Le vendredi de 20h30 à 22h**

Echauffement – Cardio – Renforcement musculaire  
Etirements – Relaxation

Les exercices sont progressifs et adaptés aux capacités de chacun pour entretenir et améliorer son potentiel physique, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Tous ces cours sont dispensés par un professeur diplômé BEES :

- Maxime Fourmaux pour l'éveil Judo et le Judo
- Martine Gouin pour le Taïso

Chaque participant est licencié à la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées.



Si vous avez 16 ans et plus, le Club de Badminton de Tournon-Saint-Martin a le plaisir de vous inviter à découvrir ce sport,

**Le mardi et vendredi de 19h30 à 21h30**

**Et le dimanche de 10h00 à 12h00**

**Au gymnase de Tournon-Saint-Martin**

3 séances découvertes vous sont proposées, si cette activité sportive vous intéresse, l'adhésion annuelle est de 35€.

**Pour nous contacter :**

Adresse mail du Club : [badtournon36@gmail.com](mailto:badtournon36@gmail.com)

Le Président : GOMMIER Guillaume 06.86.43.77.82

La Secrétaire : BLANCHETON Nadège 06.77.53.74.63

Le Trésorier : POUYOLLON Sébastien 07.82.02.38.20

---

## **Mini entreprise au Collège Jean ROSTAND**

Les élèves de la mini entreprise « Mini Innov' » du collège Jean ROSTAND ont participé au 5ème salon régional des mini entreprises à Blois, mardi 24 avril.

Ils ont, durant cette journée, défendu leur création originale le « Tassi Chaud », une petite bouillote multifonction permettant de maintenir au chaud une tasse. Cette nouvelle option, proposée aux élèves de 3ème, et encadré par M. MARIE, enseignant référent, a permis, au rythme de 3 heures par semaine, de découvrir la démarche de création d'entreprise, tout en développant chez les jeunes l'esprit d'initiative et la confiance en soi.



**Mini Innov' au 5ème salon régional des mini entreprises à Blois, mardi 24 avril**



## ***Gîte communal 12 Rue de l'École***

*(situé de plain-pied à côté de la résidence de l'ancienne école)*

Le gîte se compose de 2 chambres pour une capacité d'accueil de 5 personnes (1 chambre avec lit 2 pers., 1 chambre avec 2 lits superposés 1 pers/2 pers) salon-séjour-cuisine, salle de bain et WC séparés.

### **TARIFS :**

- Du 16 avril au 15 octobre : la nuit                   70 €  
  la semaine                   350 €
  
- Du 16 Octobre au 15 avril : la nuit                   75 €  
  la semaine                   375 €

Ces prix comprennent toutes les charges.

Un chèque caution d'un montant de 200 € (50 € pour le ménage et 150 € pour le matériel) sera demandé à la signature du contrat de location.



## **Location de la Salle des Fêtes**

### **Tarifs :**

Location de la salle 2 jours :	160 €
Location de la salle 1 jour :	100 €
Location de la salle ½ jour :	50 €
Location cuisine sans vaisselle :	35 €
Location vaisselle :	25 €

*Les habitants de la Commune bénéficieront d'un abattement de 30% sur le prix de la location.*

Forfait chauffage 2 jours :	60 €
Forfait chauffage ½ ou 1 jour :	40 €

### **Tarifs de concession de terrain dans le cimetière**

- Concession Trentenaire : 35 € le m<sup>2</sup>
- Concession Cinquantenaire : 50 € le m<sup>2</sup>

### **Tarifs concession Caverne**

- Caverne quinze ans : 75 €
- Caverne trente ans : 150 €



# La Lettre

N° 24  
Mai 2018

La lettre d'information des acteurs de la prévention des déchets

## Que deviennent nos emballages recyclables depuis l'incendie du centre de tri ?

En décembre 2016, le centre de tri du SYMCTOM était victime d'un incendie. La cause de cet incendie accidentel n'a pu être déterminée. La chaîne de tri est malheureusement détruite. En conséquence, le SYMCTOM a dû faire appel à un prestataire, en l'occurrence le centre de tri du SIMER situé à Montmorillon, pour réaliser le tri des emballages recyclables produits sur notre territoire.

Une étude a été lancée pour déterminer les pistes possibles pour la suite, c'est-à-dire continuer de faire appel à un prestataire ou reconstruire le centre de tri.



Incendie au centre de tri du SYMCTOM le 2 décembre 2016



## Des nouvelles de nos sacs noirs !

Le SYMCTOM mène une politique de Prévention depuis sa création dans le but de réduire la production de déchets. Les actions menées dans ce sens ont porté leurs fruits, car la quantité d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR ; sacs noirs) enfouie est en constante diminution, -19 % en 9 ans.

### Que deviennent nos sacs noirs ?

De nombreux habitants du territoire sont encore surpris en apprenant que nos sacs noirs sont enfouis et non incinérés. Nous optons pour cette solution, car nous ne disposons pas d'infrastructures permettant l'incinération à proximité et le coût d'un incinérateur serait inaccessible pour notre territoire rural. Les OMR sont donc acheminées au centre d'enfouissement de Châtillon-sur-Indre géré par la société COVED. Il est important de souligner que leur contenu n'est pas trié ! S'ils contiennent des éléments recyclables, ceci ne sont pas valorisés ! Ainsi, l'argument avancé par certains : « je ne trie pas, car ça génère de l'emploi », est infondé !

Les déchets produits diminuent, mais le coût de traitement des déchets est plus onéreux avec l'augmentation des coûts de collecte et d'enfouissement. Pour stabiliser la taxe d'Ordures Ménagères, il faut poursuivre les efforts pour diminuer les tonnages enfouis. Il reste une marge de manœuvre importante, car 44% du contenu des sacs noirs pourrait être détourné de l'enfouissement par le recyclage et le compostage.



Centre d'enfouissement de Châtillon-sur-Indre (COVED)



Une action du Programme Local de Prévention des Déchets du SYMCTOM

## Les déchets des cantines à la loupe !

Lauréat de l'appel à projet « Gaspillage alimentaire » porté par l'ADEME et la DRAAF, le SYMCTOM a reconduit un travail réalisé avec les 17 cantines de la CDC Brenne Val de Creuse en 2013. Le but étant de mesurer les quantités de déchets produites, mais aussi de recenser les bonnes pratiques et de les mutualiser lorsque c'est possible. L'intérêt de reconduire ce protocole de pesées est de mettre en évidence les éventuelles évolutions depuis 2013.



En 2017, Les cantines produisent 17 tonnes de déchets par an dont 7 sont valorisées par le compostage soit 10 tonnes par an à la charge de la collectivité.

Un repas servi dans ces cantines génère en moyenne 71g de déchets alimentaires, la moyenne nationale étant de 106g.

Malgré ces bons résultats, il est possible de faire mieux, car 30% des déchets alimentaires produits sont « évitables » (retour assiette ou surplus de préparation).

Une amélioration est constatée depuis 2013 car il y a une diminution de 10% de la quantité de déchets produits.

Ce travail sera à nouveau réalisé dans les années à venir afin de suivre l'évolution de la production des déchets produits par les cantines de la CDC Brenne Val de Creuse...

## « Qu'y a-t-il dans notre assiette ? »

En parallèle du diagnostic réalisé avec les cantines scolaires, le SYMCTOM propose l'animation « Qu'y a-t-il dans notre assiette ? » pour les scolaires avec le soutien de la CDC Brenne Val de Creuse. Cette animation consiste à sensibiliser les élèves aux problèmes liés au gaspillage alimentaire, à la valeur (environnementale, humaine, économique...) des produits alimentaires, à l'intérêt de cuisiner des produits frais (goût, nutrition...) et de dépasser les aprioris liés aux apparences des produits.

Le fil rouge de l'animation est la préparation d'une salade de fruits à partir de fruits « moches » de saison et d'autres apportés par les élèves. Plusieurs ateliers ludiques et pédagogiques sont associés à cette activité.

Les classes de CP et CE1 de l'école Ville Haute du Blanc ont déjà préparé leur salade de fruits et 9 autres classes le feront dans les semaines à venir...



RÉDUISONS VITE  
NOS DÉCHETS,  
ÇA DÉBORDE.

Une action du Programme Local de Prévention des Déchets  
du SYMCTOM



# La Lettre



## Opération « Mes déchets pour des œufs » !

L'opération « Mes déchets pour des œufs » a été organisée au mois d'avril sur les communes de Mauvières et de Saint-Hilaire-sur-Benaize à l'initiative des Conseils Municipaux.

46 foyers de Saint-Hilaire-sur-Benaize et 55 foyers de Mauvières se sont vus offrir deux poules par le SYMCTOM soit 202 poules distribuées. Élevées dans le département des Deux-Sèvres par les Frères Gilles, celles-ci peuvent manger jusqu'à 150 kg/an de déchets alimentaires et pondre entre 250 et 320 œufs par an. Nous estimons que les poules offertes aux habitants de Saint-Hilaire-sur-



Distribution de 92 poules à Saint-Hilaire-sur-Benaize le samedi 14 avril 2018



Distribution de 110 poules Sussex à Mauvières le samedi 21 avril 2018

Benaize et de Mauvières, pondront jusqu'à 50000 œufs et consommeront plus de 7 tonnes/an de déchets alimentaires. Ces déchets seront ainsi détournés des sacs noirs (Ordures Ménagères Résiduelles) donc de l'enfouissement ce qui est bénéfique d'un point de vue économique et environnemental pour la collectivité.

Outre la diminution des déchets par l'intermédiaire des poules introduites sur le territoire, cette opération a d'autres avantages, elle permet :

- ◆ Au SYMCTOM d'aller à la rencontre des habitants afin de répondre à leurs questions sur la gestion des déchets et les sensibiliser à la prévention des déchets.

- ◆ À des habitants qui n'auraient pas fait la démarche d'adopter des poules de franchir le pas. Ainsi, plus de la moitié des foyers engagés cette année n'avaient pas de poules avant l'opération.

- ◆ Aux participants de bénéficier d'œufs frais en échange de leurs déchets alimentaires !

D'après nos estimations, l'opération « Mes déchets pour des œufs » depuis son lancement a permis de détourner 36 tonnes de déchets et avec les poules distribuées sur ces nouvelles communes soit 810 au total, 34 tonnes de déchets alimentaires seront valorisées par an.

*Et maintenant au tour de La Châtre l'Anglin en juin et Douadic en septembre...*

## Les poulaillers collectifs ont la cote !

Dans la continuité de l'opération « Mes déchets pour des œufs », le SYMCTOM offre des poules aux écoles et établissements pour personnes âgées.

L'année passée, des poules ont ainsi été offertes pour les enfants du centre de loisirs de Fontgombault et de l'école primaire de Lureuil ainsi que pour les habitants du Foyer Résidence pour Personne Âgées du Blanc et de la MARPA de Roussines.



MARPA de Roussines

Pour le SYMCTOM, le poulailler associé à un composteur est idéal pour valoriser des déchets alimentaires et les détourner de nos sacs noirs.

Outre l'intérêt pour la gestion des déchets, les poules jouent un rôle pédagogique pour les plus petits et récréatif pour tout le monde.

Dans ces poulaillers, la poule noire du Berry est favorisée, dans le but de faire connaître cette race locale et de mettre l'accent sur la nécessité de la préserver.

*D'autres établissements sont d'ores et déjà volontaires pour accueillir des gallinacés, à suivre...*



**Une action du Programme Local de Prévention des Déchets du SYMCTOM**

## Jardinons autrement !

Le collectif les Incroyables Comestibles du Blanc souhaite développer les espaces de **jardins partagés** sur la commune et fait la promotion du jardinage au naturel.

Le SYMCTOM soutient et accompagne ce collectif pour le développement du jardin partagé de Saint-Cyran, qui est aussi un espace pédagogique (apprentissage du compostage, paillage...) pour l'école primaire de la Ville Haute.

Un atelier, avec la participation d'élèves des écoles Georges Sand et Jules Ferry, à la résidence pour personnes âgées des 3 roues a été organisé dernièrement. À cette occasion, les visiteurs du jour ont donné un coup de main aux résidents dans la réalisation de plantations. Des pieds de vigne et un framboisier ont été plantés ainsi que des plantes aromatiques et des haricots dans des jardinières remplies avec le compost provenant du composteur de l'établissement.



Compostons, paillons, jardinons !

## Pour moins jeter, réparons !

Après le Village de la Réparation qui a pour objectif de faire connaître les artisans réparateurs du territoire et l'intérêt de faire réparer ses objets (dans la mesure du possible) plutôt que de les jeter, le SYMCTOM et Indre Nature ont organisé un **Repair Café** sur la foire exposition du Blanc.

Lors de cet évènement, des bénévoles réparateurs ont transmis leur savoir-faire aux habitants dans le but de réparer leurs objets.

Ainsi, plusieurs objets ont une nouvelle vie pour la plus grande joie de leur propriétaire.

Expérience conviviale que le SYMCTOM souhaite renouveler dans un futur proche...



## Pour finir, un peu de prévention ! Pour réduire mes sacs noirs :

### Je composte :

Je valorise mes déchets de cuisine dans mon composteur\*.



J'obtiens un amendement de qualité pour mes plantations en quelques mois et je réduis mes déchets.

### J'adopte des éco-gestes :

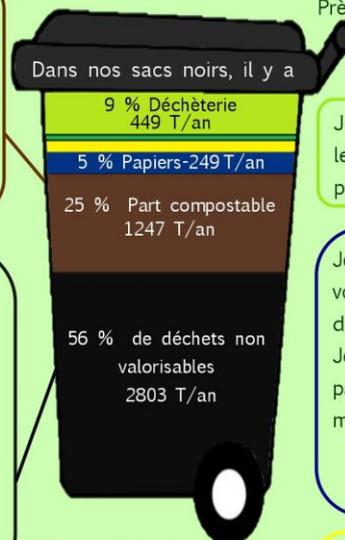


Ces déchets ne sont pas recyclables, mais il est possible de réduire leur production en privilégiant lors de mes achats :

- ⇒ Les produits en vrac.
- ⇒ Les produits non sur-emballés et les grands contenants.
- ⇒ Les produits locaux.

\* Le SYMCTOM propose 2 modèles de composteurs à un prix préférentiel (pour plus d'informations contacter le SYMCTOM).

\*\* Le Stop Pub du SYMCTOM est disponible gratuitement en mairie.



- 1 % Emballages en verre - 50 T/an
- 4 % Emballages recyclables-185 T/an

### Je trie les déchets recyclables :

Près de 19 % des déchets contenus dans nos sacs noirs sont recyclables. Pour changer cela, je trie :

Je dépose en déchèterie les cartons, les piles, les ampoules et le petit électroménager...



Je me déplace aux points d'apports volontaires de ma commune pour y déposer les papiers et le verre. Je limite au maximum l'utilisation de papiers et j'appose un Stop Pub\*\* sur ma boîte à lettres.



Je dépose les emballages recyclables dans les sacs jaunes fournis par le SYMCTOM pour que leur contenu soit trié et valorisé.



# Mémo Tri

## Les Emballages recyclables



Les bouteilles, bidons, flacons en plastiques (alimentaire, entretien, hygiène)



Les cartonnets

 **A déposer dans le sac noir**

Les barquettes plastiques (beurre, crème fraîche, glaces, fromages, viennoiseries...) les pots de yaourt, de rillettes, paquets, sachets (chips, café, fromages, surgelés) papiers et cartons gras souillés, les couches et nécessaire d'hygiène...



Les briques alimentaires



Les boîtes métalliques, aérosols (acier, aluminium)



## Les Papiers Revues Magazines



Publicités Prospectus



Enveloppes Papiers



Journaux Magazines



Courriers Lettres



Catalogues Annuaires



Points Apports Volontaires

BACS COLONNES

## Le Verre



Ne pas déposer

Vitres et miroirs, faïence et porcelaine, vaisselle en verre, ampoules électriques, pots de fleurs...



Points Apports Volontaires

BACS COLONNES

Pour obtenir un composteur, contactez-nous !

Epluchures de légumes et fruits, marcs de café, sachets de thé, restes de repas: pâtes, riz, pain..., coquilles d'œufs, essuie-tout, serviettes, mouchoirs en papier ...

Déchets de jardin, tontes de pelouses...



UNE QUESTION ? UN DOUTE ?  
N'HÉSITEZ PAS !  
02 54 28 12 00  
centredetriblanc@orange.fr

ecofolia.fr

ECO EMBALLAGES



## CALENDRIER DE COLLECTE des ORDURES MENAGERES des PROCHAINS JOURS FERIÉS

Assomption 15/08	Toussaint 01/11	Noël 25/12
Mardi 14	Mardi 30	Mercredi 26

Collecte entre 5 et 14 H

## Rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie de Tournon St Martin :

Lundi : 8h30-11h45  
Mercredi : 13h30-16h45  
Jeudi : 8h30-11h45  
Samedi: 8h30-11h45 et 13h30-16h45  
**02 54 37 75 97**

## Horaires de la Médiathèque de Tournon St Martin

Mardi: 10h00-12h00  
Mercredi: 14h30-18h30  
Vendredi: 17h30-19h30  
Samedi: 10h00-12h00



**02 54 37 96 51**



Le

### **MULTIACCUEIL** « A tout bout d'chants »

De Tournon-St-Pierre

**Accueille vos enfants**

de 10 semaines à 4 ans  
(jusqu'à 6 ans si places disponibles).

**du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30**

*régulièrement ou  
occasionnellement*



Infos et/ou inscriptions :

Multiaccueil : 12 bis Route d'Yzeures. 37290 Tournon saint Pierre

Tél : 02.54.28.72.20

Courriel : [multiaccueil-tournon@cc-brennevaldecreuse.fr](mailto:multiaccueil-tournon@cc-brennevaldecreuse.fr)



Les structures jeunesse  
de Brenne présentent

# COLO #ADOS

EPISODE 1 - ETE 2018

21 JUILLET - 3 AOÛT

POUR LES 12-16 ANS



02.54.28.33.60

[coloados36@gmail.com](mailto:coloados36@gmail.com)



## Garderie

<b>Le Blanc</b>	<b>07h30 à 09h00</b>
<b>École J. Ferry Bât. bas</b>	<b>17h30 à 18h30</b>
<b>Fontgombault</b>	<b>07h30 à 09h00</b>
	<b>17h00 à 18h30</b>
<b>Tournon-St-Martin</b> (jusqu'au 10 août)	<b>07h30 à 09h00</b>
	<b>17h15 à 18h30</b>
<b>Ciron</b> (jusqu'au 3 août)	<b>07h30 à 09h00</b>
	<b>17h30 à 18h30</b>

Les enfants sont transportés des garderies à l'accueil de loisirs de Fontgombault en bus.

## Tarifs 2018

Les tarifs sont appliqués suivant votre quotient familial. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.

Quotient familial	ALSH avec repas et par jour
0 à 565 €	5,65 €
566 à 765 €	7,70 €
766 à 965 €	10,45 €
966 € et plus	13,44 €

Les tarifs sont désormais votés en montant restant à charge des familles.

Cette répartition s'appuie sur la charte de qualité des accueils de loisirs sans hébergement de l'Indre mis en place par la CAF.

## Note

Note : Prévoir tenue adéquate en fonction du temps : caquette, tenue de pluie, éviter les tongs ou prévoir des baskets dans un sac. **Sac de piscine à prévoir tous les jours.** Noter les vêtements au nom de vos enfants.

## Inscriptions obligatoires

Pour des raisons d'encadrement, la CDC Brenne - Val de Creuse peut refuser votre enfant si celui-ci n'est pas inscrit.

Les inscriptions pourront se faire les **mercredis 20 et 27 juin** et le **mercredi 4 juillet** de 8h30 à 18h30 à l'accueil de loisirs de Fontgombault

Des RDV en semaine peuvent être faits en contactant l'accueil de loisirs :

**02.54.28.08.87**

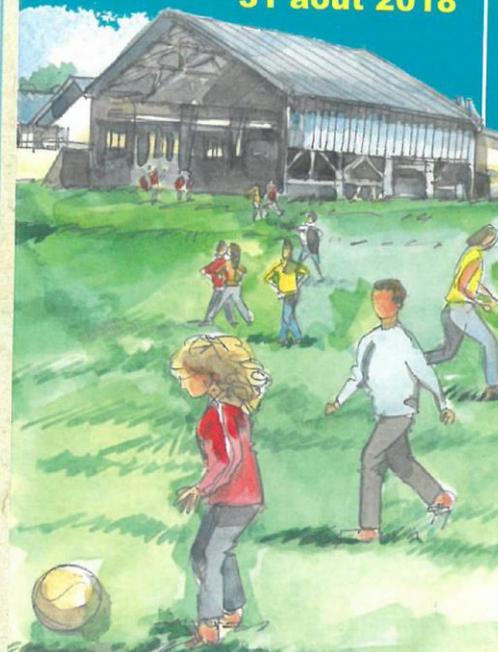
## Pièces à fournir

- Photocopie du carnet de santé
- Numéro d'allocataire CAF
- Numéro de sécurité sociale
- Bons vacances MSA
- Photocopie de votre responsabilité civile
- Règlement intérieur signé par la famille
- Fiche de liaison

## Le POT' À JOUER

Accueil de Loisirs de Fontgombault

**du 9 juillet au 31 août 2018**



**Amusez-vous à votre rythme !**

Renseignements et inscriptions : 02 54 28 08 87  
 espace.loisirs@cc-brennevaldecreuse.fr  
 route de Pouigny-St-Pierre - 36220 Fontgombault

## Juillet

**Emilie Retaud**  
 et son équipe d'animation  
 vous attendent  
 du 9 juillet au 3 août.

**Thème :**  
**Les contrastes**



**Juillet :** Afin de diversifier les animations, en fonction de l'âge des enfants, chaque groupe choisira un contraste différent par semaine.

Une soirée animée sera présentée aux parents le 3 août à 18h30

**août :** Les pot' à jouer ont découvert une étrange machine qui les fait voyager dans le temps.

Une soirée animée sera présentée aux parents le 31 août à 18h30

**Objectifs pédagogiques communs :**  
 A travers ces thèmes, nous allons pratiquer diverses activités manuelles et sportives, ce qui permettra à l'enfant de développer son imagination, son esprit d'équipe et de coopération.

## Août

**Romain Gouault**  
 et son équipe d'animation  
 vous attendent  
 du 6 août au 31 août.

**Thème :**  
**Les Pot' à jouer et la machine à remonter le temps**



Le départ et le retour des mini-camps se feront uniquement à l'accueil de loisirs à Fontgombault

### Mini-camps sur le territoire

**Du 16 au 18 juillet pour les 8-9 ans**  
 (15 places)  
 Balade, jeux de piste, grands jeux...

**Du 23 au 27 juillet pour les 10-14 ans**  
 (15 places)  
 Viens partager des moments de détente et de rigolade, camp à l'Abloux.  
 Jeux d'eau, jeux collectifs, pêche...

**Nuit sous tente à l'accueil de loisirs**  
 du 11 au 12 juillet pour les 10-14 ans  
 du 1er au 2 août pour les 7-14ans



### Mini-camps sur le territoire

**Du 27 au 29 août pour les 7-8 ans**  
 (15 places)  
 Bivouac sous tentes entre copains, des moments inoubliables...  
 VTT, jeux d'eau, jeux de pistes course d'orientation, détente, veillées, etc.

**Du 20 au 24 août pour les 9-14 ans**  
 (15 places)  
 Viens t'éclater avec tes potes, moments de détente et de rigolade au programme : jeux d'eau, jeux de pistes course d'orientation, détente, veillées, etc.

**Nuit sous tente à l'accueil de loisirs**  
 du 8 au 9 août pour les 9-14 ans  
 du 16 au 19 août pour les 7-14 ans



## Activités

- Tir à l'arc
- Escalade
- Grands jeux
- Accrobranche...
- Jeux collectifs
- Swin golf
- Bricolage
- Canoë
- Spéléologie
- Equitation



# Un PLUi, qu'est-ce que c'est ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme réalisé à l'échelle des 28 communes de la communauté de communes Brenne-Val de Creuse. Le PLUi :

- étudie le fonctionnement du territoire pour en dégager les enjeux d'évolution à 10-15 ans,
- construit un projet de développement s'appuyant sur les spécificités du territoire tout en respectant les politiques nationales et territoriales d'aménagement,
- traduit le projet arrêté et validé par les élus en règles d'utilisation des sols.

## Pourquoi un PLUi ?

### *Une recherche de cohérence...*

Au sein du territoire, certaines communes sont dotées de documents d'urbanisme réalisés à des époques différentes, sous un cadre législatif différent et rendant difficile une harmonisation de la politique d'aménagement du territoire par la Communauté de Communes.

### *... avec un cadre réglementaire à respecter.*

Différentes lois et réglementations se sont succédées depuis les années 2000 en matière d'urbanisme et d'environnement :

- Les lois portant Engagement National pour l'Environnement dites « Grenelle » de 2009 et 2010 ont introduit la notion de développement durable.
- La Loi ALUR (Loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové) de 2014 a eu pour conséquence de rendre les Plans d'Occupation des Sols (POS) caducs à compter du 1er janvier 2017 (sauf pour les collectivités ayant lancé une procédure d'élaboration de PLUi) afin d'encourager les collectivités à se lancer dans des documents d'urbanisme intercommunaux. Les documents d'urbanisme doivent désormais être calibrés au regard de besoins exprimés et ne plus proposer de surfaces constructibles démesurées sans tenir compte de l'environnement.

## Avec et pour qui ?

Le PLUi est un document d'urbanisme ayant pour vocation de satisfaire l'intérêt général. En s'engageant dans un PLUi, le territoire va se doter d'un outil à la fois stratégique et opérationnel. C'est un outil participatif qui a pour but que tout un chacun puisse aussi se saisir des enjeux d'évolution du territoire Brenne-Val de Creuse, apporter ses idées, faire part de ses projets.

Aussi, vos élus communaux et communautaires vont s'atteler à définir un projet équilibré, conciliant les besoins et envies de l'ensemble des acteurs et usagers du territoire (habitants, acteurs économiques, promeneurs, associations etc.) avec la prise en compte des enjeux environnementaux et patrimoniaux spécifiques au territoire Brenne-Val de Creuse et dans le respect de la législation actuelle en matière d'urbanisme.

## Le PLUi, c'est pour quand ?

L'élaboration d'un PLUi est une aventure au long court : il faut compter environ 3 ans entre les phases d'étude et de procédure administrative pour aboutir à l'approbation du document, soit une entrée en application prévue au printemps 2020.

D'ici là, les documents d'urbanisme en vigueur continuent de s'appliquer.



Vous pouvez aussi vous exprimer...

- *Via les registres d'observation mis à disposition dans chaque mairie*
- *en envoyant un courrier à la Communauté de Communes*

[Tenez-vous informés et participez en consultant la page du PLUi](#)

**<https://www.urban-ism.fr/plui-ccbvc>**

Communauté de communes Brenne-Val de Creuse - Mission PLU intercommunal

16, rue Villebois Mareuil 36300 LE BLANC

# Propriétaires, habitez mieux !

**Profitez des aides financières du P.I.G Efficacité énergétique pour réaliser des travaux d'économie d'énergie dans votre logement, ou de remise aux normes de confort....**

Depuis 2011, **l'Etat a lancé un vaste chantier, le programme « Habiter Mieux »** destiné à inciter les propriétaires à rendre leur logement moins énergivore...L'Agence Nationale de l'Habitat finance ainsi les travaux d'économie d'énergie offrant aux propriétaires plus de confort tout en dépensant moins !



**Vous habitez sur le territoire du Parc naturel régional de la Brenne ou du Pays Val de Creuse Val d'Anglin ?**



Votre territoire a lancé la mise en place du **PIG EE** en octobre 2013 qui a déjà permis à **345 propriétaires** de bénéficier d'aides exceptionnelles pour financer une partie de leurs travaux !

**Le dispositif du PIG EE est prolongé jusqu'en septembre 2018 !**

**Plus de 5,5 millions de travaux sur lesquels 2, 8 millions d'euros de subventions ont déjà été accordés aux propriétaires !**

**Renseignez vous au 02.54.07.01.08**

Une équipe est à votre disposition ! **SOLIHA INDRE 24 rue de Provence 36000 CHATEAUROUX**  
**Mail : contact.indre@solih.fr**

## ➤ Le PIG EE, c'est un accompagnement personnalisé gratuit pour vos travaux !

- ✓ Des conseils techniques indépendants à domicile pour définir avec vous le programme de travaux le plus performant ;
- ✓ Une évaluation thermique pour s'assurer du financement du projet ;
- ✓ Une assistance administrative et technique pour la constitution et le suivi de vos demandes de subventions.

## ➤ Le PIG EE, ce sont des aides financières significatives pour vos travaux !

- ✓ Des plafonds de ressources à respecter pour les propriétaires occupants (voir tableau)
- ✓ 35% ou 50% de subvention de l'Anah sur un montant de travaux pouvant aller jusqu'à 20 000€ selon le gain énergétique atteint (50 000€ si le logement est techniquement insalubre) ;
- ✓ En complément, une aide de solidarité écologique de l'Etat pouvant aller jusqu'à 2000€
- ✓ Des aides des caisses de retraite, le cas échéant...
- ✓ Un micro-crédit habitat proposé aux ménages les plus modestes.

Nombre de personnes composant le ménage	Plafond de ressource à respecter pour 2017 (*)
1	18 409€
2	26 923€
3	32 377€
4	37 826€
5	43 297€
Par personne supplémentaire	+5 454€ (* Revenu fiscal de référence)

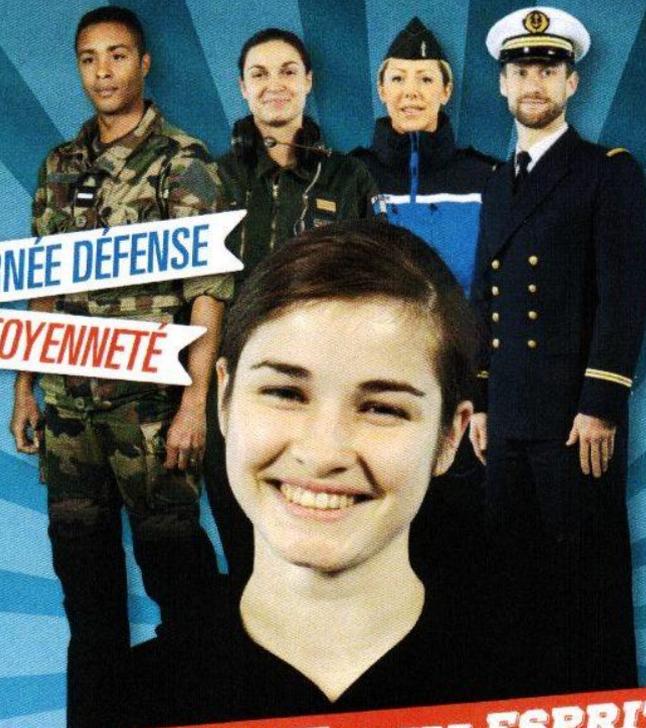
*Jusqu'à 80% d'aides (aides cumulées)*

## ➤ Les aides du PIG EE sont cumulables avec le crédit d'impôt et l'éco PTZ Habiter Mieux :

- ✓ Par contre, elles ne sont pas cumulables avec les « primes énergie » que proposent certaines entreprises ayant des accords avec des distributeurs d'énergie ou les grandes enseignes alimentaires comme Leclerc, Carrefour et Auchan...

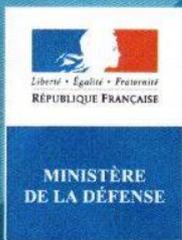


JOURNÉE DÉFENSE  
ET CITOYENNETÉ



DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT  
DE DÉFENSE !

BIENTÔT  
**16**  
ANS !  
PENSEZ AU  
RECEN-  
SEMENT



SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION  
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

#### QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

#### POURQUOI ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

#### COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

##### PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr). Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

##### À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants :  
pièce d'identité et livret de famille.

RENSEIGNEMENTS  
ET CONTACTS  
AU DOS

Renseignements et contacts Région Nord-Ouest :  
Le Centre du service national d'Orléans  
02 38 65 21 32  
[csn-orleans.sec.fct@intra.def.aouv.fr](mailto:csn-orleans.sec.fct@intra.def.aouv.fr)



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



## Compte-rendu du Conseil Municipal 22 novembre 2017

Etaient présents : Mmes Blancheton Nadège, Gardien Raymonde, Tranchant Patricia, Mrs Chaigneau Guy, Champigny Daniel, Gillier Louis, Mauduit Michel, Neuvy François, Poteloin Stéphane, Trabach Franck.

Secrétaire de séance : Mme GARDIEN Raymonde

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

### Compte-rendu des réunions extérieures

#### \* Communauté de Communes (09/11/17)

- présentation du rapport de la Chambre Régionale des Comptes :

Un contrôle portant sur les années 2010-2015 a été effectué ; quelques recommandations ont été spécifiées afin d'améliorer la comptabilité.

- modification des statuts :

Afin de bénéficier d'une bonification de la DGF, la Communauté de Communes doit désormais avoir 9 compétences sur un panel de 12 : elle prend ainsi la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), la voirie d'intérêt communautaire (voie verte et voies desservant les zones artisanales), la politique de la ville et la politique du logement social d'intérêt communautaire.

Les précisions sur l'intérêt communautaire sont consignées dans un document annexe.

La modification des statuts et les précisions sur l'intérêt communautaire ont été acceptées à l'unanimité.

- point sur les actions économiques.

- fonds de soutien à l'investissement : 12 000 € sont accordés en 2018 pour les travaux dans le logement de l'ancienne école.

- point sur travaux et financement du RIP36 (Haut Débit) : Le haut débit prévoit que les communes de + de 1000 habitants seront raccordées à la fibre foyer par foyer. Travaux en 2018 à Tournon st Martin et en 2019 à Pouligny st Pierre et Le Blanc.

Sur un coût total de 6 millions d'euros, 480 000 € restent à la charge de la CdC.

- éoliennes sur le secteur de Vigoux : la CdC a délibéré positivement.

#### \* PNR

- présentation de la plateforme d'achats en circuits courts

- présentation de l'Office de Tourisme intercommunautaire : seule la promotion touristique sera gérée au niveau de l'intercommunalité

- présentation du PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire) pour 2018 ; les financements de la Région pour la culture sont de l'ordre de 100 000 €.

#### \* SIERF (Syndicat des eaux de Fontgombault) (12/10/17)

- deux postes vont être créés : un responsable du personnel et un employé suite à un départ en retraite

- admission en non-valeur de 8 753,59 € et de 14 286,53 €

- le remplacement des compteurs gelés sera désormais facturé 92 €

- les travaux d'assainissement et réseau d'eau de la commune de Fontgombault seront réalisés en 2018 pour un montant de 325 808 € HT.

- une rencontre a eu lieu avec la Communauté de Communes Brenne-Val de Creuse : la CdC ne souhaitant pas prendre la compétence « eau et assainissement » au 01/01/2020, c'est le SIERF qui la prendrait.

#### \* Ecole

- L'effectif global (rentrée 2017) est stable : 160 élèves (comme en 2016) et se répartit comme suit :

Maternelle :	Petite Section	19
	Moyenne Section	24
	Grande Section	17
Primaire :	C P	19
	CE1	20
	CE 2	23
	CM1	23
	CM2	15

- La CdC a fourni 14 tablettes

- Le spectacle de fin d'année est prévu le 23 juin 2018 sur le thème « Tournon fait son cinéma »

### Travaux

#### \* Logement de l'école

La signature des marchés a eu lieu ce jour.

Réfection du logement 55 488,31 € HT

Ossature bloc sanitaire 17 943,16 € HT  
(gros-œuvre + toiture)

Honoraires 8 750,84 € HT  
(maîtrise d'œuvre + SPS)

Le coût de l'opération s'élève à 82 182,31 € HT.

Le montant des subventions (FAR + DETR + CdC FSI) est de 58 857 € ; le reste à charge pour la commune est de 23 325,31 €

#### \* Reprise concessions cimetièrè

Les travaux sont en cours.

### Demandes de subventions (en cours)

- travaux beffroi église : une demande de subvention a été faite au Fonds patrimoine du département 35 % de la dépense HT, non cumulable avec une autre aide départementale,

soit pour une dépense de 3 784 € HT une subvention de 1 324 €

- FAR 2018 (subvention d'environ 15 000 €), nous avons proposé au département :

- la réfection du mur de soutènement  
Chemin du Maupas 3 727 €
- le remplacement de menuiseries mairie et gîte 8 268 €
- les travaux de carrelage-plomberie du bloc sanitaire 10 737 €

Total HT : 22 733 €

### **PLUI – SCoT**

Une réunion a eu lieu le 16 novembre dernier. Afin de ne pas trop restreindre les zones constructibles des aménagements sont à apporter.

Prochaine réunion (Forum des élus) le 30 novembre.

### **Questions diverses**

- une délibération pour la défense de la ruralité à la demande de l'Association des Maires Ruraux de France a été prise à l'unanimité

- recensement 2018 : un arrêté municipal sera pris pour l'emploi de Mme Claire Roques en tant qu'agent recenseur

- la proposition de Groupama pour l'assurance des agents communaux a été acceptée ; il est donc mis fin au contrat avec la CNP au 31/12/17

- la proposition de Mrs Robert et Paquet pour la location de l'ancien bar « Le Manillon » a été acceptée pour un usage de labo-photos à compter du printemps 2018 pour un loyer mensuel de 180 €

- vaisselle salle des associations : le tarif de location de la vaisselle sera augmenté de 5 € au 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour compenser la casse ; décision prise à l'unanimité sauf une abstention.

- division de la parcelle consorts Daudon : les documents du géomètre sont reçus et seront remis au notaire.

- réception du courrier du SDEI pour travaux Choré : il reste 6 120 € à la charge de la commune pour la création d'un réseau électrique enterré desservant une nouvelle habitation

- les colis aux personnes âgées seront distribués à compter du 18 décembre 2017

- la remise des colis au personnel aura lieu le samedi 16 décembre à 11 h

- la fête de Noël se déroulera le dimanche 17 décembre à 15 h

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le mercredi 17 janvier 2018 à 20 h 30

## **Compte-rendu du Conseil Municipal** **17 janvier 2018**

Etaient présents : Mmes Blancheton Nadège, Gardien Raymonde, Tranchant Patricia, Mrs Champigny Daniel, Gillier Louis, Mauduit Michel, Neuvy François, Trabach Franck

Excusés : Mrs Chaigneau Guy donne pouvoir à Mr Champigny, Poteloin Stéphane

Secrétaire de séance : Mme Blancheton Nadège

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

### **Compte-rendu des réunions extérieures**

Communauté de Communes :

SCoT : phase de consultation

Présentation du bilan de la saison estivale : bonne fréquentation

Vote des tarifs 2018 (cantine, CLSH, bibliothèque...). Les tarifs des cantines sont unifiés : 2,70 € / repas

Rythmes scolaires : vote du retour à 4 jours

Point GEMAPI

PLUI :

Forum des élus : diagnostic et premiers souhaits formulés par les élus

Réunion d'information des habitants à Le Blanc  
Conseil d'école extraordinaire au sujet des rythmes scolaires :

Vote du retour à 4 jours

### **Point travaux et subventions**

Logement école : -devis peinture : 5841,51 €

-logement : 53720 €

-sanitaires : 29820 €

Coût total : 83540 €

Eclairage public : (Mallet, Champagne, La Bessardière, Thais + mise aux normes du Bourg)

Coût total : 20160 € Subvention : 15700 €  
soit 78%

C2E : acceptation pour un financement de 27000 € qui peut être un financement à 100%.

Dans l'attente de 2 devis plus précis (vitrage Manillon, portes derrière la salle des fêtes...)

### **Délibération**

Délibération municipale est prise à l'unanimité pour une décision modificative budgétaire d'un virement de crédits d'un montant de 64 € (soixante-quatre euros) du compte 022 « dépenses imprévues » vers le compte 7391171 « Dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur des jeunes agriculteurs ».

La séance est levée à 22 h 50

### Prévisions budgétaires

- Travaux chemin de l'Hérault : 2300 € HT, soit 2760 € TTC (Prévoir du gravier et passage de niveleuse)
- Devis d'un ossuaire pour cimetière : 2150 € HT (2580 € TTC) pour environ 66 reliquaires
- Attente de devis pour une stèle pour jardin du souvenir
- Questionnement sur changement du tracteur
- Attente de devis pour réfection des bordures de trottoirs de la rue de l'école si le Conseil Départemental réalise des travaux de voirie
- Contrat aidé de Karl CHEBRET : une formation pour deux CACES supplémentaires lui sont proposés pour un coût de 660 €.
- Aménagement archives (étagères...)

Point sur arbre de Noël et colis aux personnes âgées

Noël : -jouets : 383 €

-spectacle : 650 €

-dépenses diverses : 156 € Total : 1189 €

Colis personnes âgées : 61 colis Total : 1180 €

Colis pour le personnel Total : 145 €

### Questions et infos diverses

- Point sur le chemin du Grand Bois : le passage d'un géomètre est obligatoire
- Location Manillon : travaux à réaliser (2ème évier et séparation des réseaux électriques)
- Par mail, Mr DECOOL demande que les containers verre et papier de Choré soient déplacés et que le chemin d'exploitation (enherbé) soit rendu carrossable
- Un Comice Agricole aura lieu le 15 août 2018 à Martizay
- Démarrage du recensement le 18 janvier 2018

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le mercredi 14 février 2018 à 20h30

La séance est levée à 22h

### Compte-rendu du Conseil Municipal 14 février 2018

Etaient présents : Mmes Nadège Blancheton, Raymonde Gardien, Patricia Tranchant, Mrs Guy Chaigneau, Daniel Champigny, Louis Gillier, Michel Mauduit, François Neuvy, Stéphane Poteloin, Franck Trabach

Secrétaire de séance : Stéphane Poteloin

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

### Compte-rendu des réunions extérieures :

#### \* SIERF :

- Révocation de Mme Jacob au 01.02.18

- Travaux 2018 :

- La numérisation du réseau a commencé :  
Coût : 129 380 € - financement : 80% agence de l'eau et 20% SIERF
- Etude patrimoniale de l'état de vétusté du réseau :  
Coût : 122 000 € - financement : 80% agence de l'eau et 20% SIERF
- Forage St Hilaire : Nappe trop basse, turbidité de l'eau trop importante, des solutions sont à l'étude.

Remarque : en cas de problème sur canalisations d'eau, appeler l'accueil du syndicat et non le portable des fontainiers.

#### \* Communauté de Communes :

- Rapport d'orientations budgétaires et débat d'orientations budgétaires.

Maintien des taux d'imposition.

- GEMAPI : vote de la taxe (en moyenne 6.61€ /pers)

#### \* PNR

- rapport d'orientations budgétaires et débat d'orientations budgétaires

### Prévisions budgétaires :

- Chemin de l'Hérault : 2 300 € HT

- Acceptation du devis de l'atelier DUO pour les menuiseries de la Mairie et de l'ancien café (28 145 € HT, 33 774 € TTC)

Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 27 000 € par le CEE.

- Devis d'un ossuaire pour cimetière :  
2 150 € HT, 2 580 € TTC

- Devis d'une stèle pour un jardin du souvenir :  
2 500 €

- reprise concessions cimetière : 1 500 €

- Devis pour réfection des bordures de trottoir de la rue de l'école si le Conseil Départemental réalise les travaux de voirie :

SETEC : 28 995 € HT (34794 € TTC).

D'autres devis sont demandés.

- Réseau électricité et eau à Choré pour nouvelle construction : environ 8 000 €

- Changement éventuel du tracteur : 1<sup>er</sup> devis  
61 000 € - 16 000 € (reprise) =  
45 000 HT soit 54 000 € TTC  
Proposition de crédit : 1,504% soit 6 756,96 €  
sur 7 ans.
- Questionnement sur un relevage arrière sur le tracteur tondeuse.

**Questions et infos diverses :**

- Recensement : à ce jour, 99% de réponses dont 48% par internet. A priori, la population de la commune diminue.
- Inauguration de l'espace Mis et Thiennot le 17/03
- Pétition AMRF pour soutien de la ruralité
- Délibération est prise pour accorder un forfait de 170 € à l'agent recenseur en complément de la dotation attribuée.
- La commission des travaux se rendra à Choré pour examiner les demandes formulées par Mr Decool pour la réfection du chemin et le déplacement d'une boîte aux lettres et de poubelles (date à déterminer).

Réunion commission des finances le 21 mars à 20h30

Prochaine réunion de conseil municipal le 11 avril

La séance est levée à 21h45.

## Compte rendu Conseil Municipal du 11/04/2018

Présents : Mmes Nadège Blancheton, Raymonde Gardien, Patricia Tranchant, Mrs Guy Chaigneau, Daniel Champigny, Louis Gillier, Michel Mauduit, François Neuvy, Stéphane Poteloin, Franck Trabach.

Secrétaire de séance : Daniel Champigny

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

### Présentation du Compte de Gestion et du Compte Administratif

Les résultats des comptes de gestion et administratifs sont semblables.

Pour le compte administratif, sur l'exercice, il se dégage un excédent de 53127€ en fonctionnement, et 15924€ en investissement.

Budget de fonctionnement		Budget d'investissement	
Dépenses	<b>190 472,73</b>	Dépenses	<b>149 831,77</b>
Recettes	<b>243 600,48</b>	Recettes	<b>165 756,15</b>
Résultat de l'exercice	<b>53 127,75</b>	Résultat de l'exercice	<b>15 924,38</b>

**Résultat de l'exercice** 69 052,13

En tenant compte des restes à réaliser et des résultats des années antérieures, le résultat de clôture est de :

Dépenses	<b>197 102,73</b>	Dépenses	<b>162 525,67</b>
Recettes	<b>243 600,48</b>	Recettes	<b>172 386,15</b>
Résultat global de l'année	<b>46 497,75</b>	Résultat global de l'année	<b>9 860,48</b>

**Résultat clôture de l'année** 56 358,23

Cependant, en investissement les restes à réaliser (RAR) sont importants : 129197 en dépenses et 74293 en recettes (-54904).

Au final, nous serions donc en équilibre.

### Vote du Compte de Gestion

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité.

### Vote du Compte administratif

Après sortie règlementaire du maire de la salle de conseil et sous la présidence de Louis Gillier, premier adjoint, le compte administratif est adopté à l'unanimité.

### Présentation et vote du budget prévisionnel 2018

(Cf tableau dernière page)

Il est à noter l'importance des dépenses, due en partie au RAR 2017.

La plupart des dépenses seront réalisées lors du premier semestre, ce qui peut poser des soucis de trésorerie.

Nous résoudrons ce problème par la demande d'une ouverture de crédit, nous permettant l'attente des subventions notifiées.

### Vote des taux

Taux inchangés : taxe habitation : 10,33 ; foncier bâti : 7,01 ; foncier non bâti : 22,33

### Délibérations

Emprunt tracteur : 45000€, 0,75% sur 7 ans (Caisse d'épargne) 1651,21/trimestre

Emprunt logement : 25000€, 1,43% sur 15 ans (Caisse d'Epargne) 649,17/trimestre

Ligne de trésorerie : 45000€ maxi. Deux propositions sont à l'étude (Caisse d'Epargne et Crédit Agricole).

Avenants pour logement : des plus-values et des moins-values sont apparues lors des travaux. Au total, surcoût de 2687 €.

Emploi d'un agent saisonnier (6 mois maximum), en remplacement du contrat aidé qui se termine le 19/04/2018

Tarif location logement école : application des mêmes tarifs que pour le gîte du 1 rue de l'Ecole, au-dessus du Manillon.

### **Questions diverses**

- Travaux chemin de Choré : le conseil s'est rendu sur place. Sur proposition de la commission, le conseil municipal décide de ne pas donner suite aux travaux demandés, un accès existant par ailleurs pour les habitations situées le long de ce chemin.
- Déplacement des poubelles JRM et Verre : le conseil est favorable au déplacement, sous réserve de concertation avec le Symctom.
- Il sera demandé à Mme Guidault de déplacer sa boîte à lettres qui est saillante sur la voie publique.
- Vœu pour réseau ferroviaire
- Demande du département du Service Environnement Insertion :  
Soutien au FAJD (Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficultés) : 0,70€ x 25 jeunes : 17,5€

### **Réunions extérieures :**

CDC : vote du budget, des taux, et des comptes de Gestion et Administratif (détail prochaine séance)

PNR : vote du budget et des comptes de Gestion et Administratif (détail prochaine séance)

SIERF : vote du budget et des comptes de Gestion et Administratif

Syndicat de ramassage scolaire : vote du budget et des comptes de Gestion et Administratif. Baisse du coût par élève de 31 à 21 €.

Réunion CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination départemental

- Présentation du bus numérique, gratuit et réservé aux seniors, mis en place au niveau régional, qui a pour but d'accompagner les seniors retraités dans leur apprentissage au numérique.

Il s'agit d'ateliers de 3h, gratuits. 12 postes équipés en informatique, tablettes...

Un formateur guide pour une utilisation des principaux outils informatiques.

Plus d'infos au 07 69 47 39 15 ou [www.sas-svp.fr](http://www.sas-svp.fr)

- Projet de salon de la prévention, prévu le 4 juin ou en septembre à Tournon St Martin, de 14h30 à 18h00.  
Atelier mémoire, équilibre, audition, vision...

### **Prochaines dates :**

- Conseil municipal : 23/05/2018 à 20h30





# NUMEROS UTILES



Pompiers :	18
SAMU 36 :	15
Gendarmerie :	17
Centre anti-poison d'Angers	02 41 48 21 21
Hôpital Le Blanc :	02 54 28 28 28

## *A Tournon St Martin :*

Médecins généralistes : Dr Hervo :	02 54 37 31 27
Dr Lyon :	02 54 37 53 37
Pharmacie Multon :	02 54 37 50 28
Cabinet d'infirmiers :	02 54 37 50 63
Maison de retraite :	02 54 37 50 54
Gendarmerie :	02 54 28 16 70

---

Mairie : courriel : <a href="mailto:neons-mairie@wanadoo.fr">neons-mairie@wanadoo.fr</a>	02 54 37 53 56
Médiathèque (Tournon st Martin) :	02 54 37 96 51
Office de tourisme (Le Blanc) :	02 54 37 05 13
Trésorerie (DGFP Le Blanc) :	02 54 37 01 70
Conseil Départemental :	02 54 27 34 36
Maison de services au public Et Bureau de Poste (Tournon st Martin) :	36 31
Sous-Préfecture (Le Blanc) :	02 54 37 10 91
Préfecture : <a href="http://www.centre.pref.gouv.fr">www.centre.pref.gouv.fr</a>	02 54 29 50 00
Syndicat des eaux (Fontgombault) :	02 54 37 29 21
Communauté de Communes Brenne Val de Creuse	02 54 28 33 60
Ordures ménagères (SYMCTOM le Blanc)	02 54 28 12 00
Déchetterie (Tournon St Martin)	02 54 37 75 97



*[www.communedeneons.fr](http://www.communedeneons.fr)*